

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE



08 DÉCEMBRE 2022

09H30 À 12H 00



**Maison
Départementale des
Sports
130 Av. du Général
Leclerc,
15000 Aurillac**

FORMATION

Le logement constitue pour nos concitoyens un aspect essentiel de leur vie quotidienne, qui doit leur permettre de vivre dans de bonnes conditions. Or, de trop nombreux habitats présentent encore aujourd'hui des risques importants pour leur santé et leur sécurité. Les maires sont très souvent en première ligne et jouent un rôle essentiel pour remédier à ces situations d'habitat indigne.

En ce sens, l'AMF 15, la Direction Départementale des territoires et l'Agence Régionale de Santé vous proposent une demi-journée intitulée « La Lutte contre l'habitat indigne » à destination des élus et des secrétaires de mairie, sur l'arrondissement d'Aurillac, Mauriac et Saint-Flour.

L'objectif est de pouvoir sensibiliser les maires sur le sujet de l'habitat indigne, qui touche fortement notre département et de transmettre sous forme de boîtes à outils, les actions et procédures à mener à l'échelle de communes. Des témoignages d'élus permettront de se baser sur des cas concrets.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les secrétaires de mairie et les élus du Cantal sont donc invités à s'inscrire via le formulaire dédié sur le site de l'AMF 15 :



[Cliquez sur le lien](#)



Attention, il convient pour les secrétaires de mairie de s'inscrire également via le CNFPT en renseignant le code du stage.

JPLH1001



[Cliquez sur le lien](#)



LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

PROGRAMME

- Introduction par M. FERCHICHE, Secrétaire Général de la Préfecture du Cantal
- Définitions et enjeux
- Organisation du PDLHI
- Du signalement à la Visite
- Rôle et prérogatives
- Conséquences d'une procédure
- Les outils incitatifs
- Retour d'Expériences d'élus : Ville d'Aurillac et Mairie de Saint-Santin-Cantalès
- Temps d'échanges
- Conclusion